

Communiqué,  
Le 9 novembre 2010

## **UNE THESE SUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES REMORTE LE GRAND PRIX DE L'ACADEMIE AMORIM**

Pour la première fois depuis sa création en 1992, l'Académie Amorim décerne son Grand Prix à des travaux non pas œnologiques, mais juridiques. Avec sa thèse sur la protection des indications géographiques en France, dans l'UE et aux USA. Caroline Le Goffic, 29 ans, met en lumière deux cultures juridiques, sociales et économiques et ouvre la voie vers la création d'un registre international des désignations géographiques protégées.

Cette remise de Prix a été l'occasion, pour l'Académie Amorim, d'ouvrir le débat\* avec un public bourguignon sur un sujet qui s'est emparé de la viticulture mondiale : **« Internet et le Vin »**.

### **CAROLINE LE GOFFIC, GRAND PRIX 2010 DE L'ACADEMIE AMORIM**



#### **« La protection des indications géographiques en France, dans la Communauté européenne et aux Etats-Unis »**

« Champagne » français, « Jambon de Parme », « Oranges de Floride »... les indications géographiques des produits confèrent à ces derniers une valeur ajoutée et, de fait, une importance économique considérable. Mais quel sens donner à ces « indications géographiques » ? L'hétérogénéité et la diversité qui s'en dégagent sont sources de désaccords et opposent

notamment la France et l'Europe aux Etats-Unis. A travers une analyse des instruments de protection et une étude des moyens à mettre en œuvre pour la protection, Caroline Le Goffic conclut sa thèse en ouvrant la voie vers la construction d'un modèle international de protection.

Selon Robert Tinlot, Président de l'Académie Amorim et juriste *« L'auteur tente avec hardiesse de définir la nature juridique de l'appellation d'origine comme étant la « Chose commune » (publique) et l'oppose à la marque de certification (privée) , vieux débat que la doctrine n'a pas encore résolu. De tels travaux pourraient éclairer les choix politiques des négociateurs de la PAC et de ceux qui les commentent »*.

Cette thèse, soutenue en décembre 2009, a déjà été honorée d'un Prix de l'Université Paris II Panthéon Assas et a été proposée pour concourir au Prix Levy Ullman de la Chancellerie des Universités de Paris.

L'Académie Amorim ([www.academie-amorim.com](http://www.academie-amorim.com)) regroupe des personnalités du monde vin et a pour vocation de décerner des bourses de soutien à la recherche en œnologie ou à tous travaux pouvant concourir à une meilleure connaissance du vin. Elle a également vocation à ouvrir le débat sur les grandes questions d'actualité touchant le secteur vitivinicole.

\*Le compte-rendu du débat et la synthèse des travaux primés seront consultables à partir du 15 novembre sur le site de l'Académie Amorim à l'adresse [www.academie-amorim.com](http://www.academie-amorim.com)

**Contact presse : Agence YESwecan**

Emilie Loubié – T. 01 40 26 11 40 – [e.loubie@yeswecan-pr.eu](mailto:e.loubie@yeswecan-pr.eu)